

COMPTE RENDU DU BUREAU du 24 OCTOBRE 2024

1. Validation du compte rendu du Bureau 20 septembre 2024

Le compte rendu du Bureau est validé.

2. Echange avec Stéphane Amour (représentant du CDD du PNR Alpes d'Azur, invité du CDD CASA)

Pour faire suite aux diverses questions posées par Monsieur Stéphane AMOUR lors des séances des groupes de travail et directement aux Vice-présidents, le Bureau a proposé de le rencontrer.

Monsieur AMOUR souhaitait avoir des informations sur le fonctionnement du CDD et des précisions sur la gouvernance et la désignation des postes de Vice-Présidents.

Il était accompagné de Monsieur DENTAL, Président honoraire du CDD et Monsieur Bernard HEUSE, membre des associations « sauvons la forêt valbonnaise » et « les Bréguières à Mougins » et représentant le GADSECA au sein du CDD.

Il ressort de cet échange les points suivants :

- Le Conseil de Développement n'est pas une association. C'est un objet administratif créé par la loi et assimilable à une commission thématique de la Communauté d'Agglomération. Sa composition est fixée par le Conseil Communautaire. Son fonctionnement est libre et c'est le Bureau qui en est réellement l'organe exécutif. Les décisions y sont prises de manière collégiale. Le règlement intérieur qui doit être actualisé précise ces éléments.
- Trois personnes représentent le GADSECA au CDD (Messieurs PETITJEAN et HEUSE et Madame BEGOU PIERINI). Le CDD du PNR n'est pas membre du CDD CASA, Monsieur AMOUR est donc un invité. Le PNR devrait faire une demande pour être membre du CDD CASA et devra désigner un représentant titulaire et un suppléant (*Si possible une femme et un homme, les CDD devant avoir une composition paritaire*).

3. Préparation de l'Assemblée Plénière du 14 novembre 2024 à la CASA

- L'ordre du jour sera le suivant :

1. Avis sur les déchets

Le CDD s'est autosaisi sur la question des déchets. Le groupe Patrimoine Environnement et notamment deux de ses membres ont réalisé un travail dense qui

porte sur l'amélioration de la **gestion des déchets verts** et celle **des déchets organiques**. A ce stade, les préconisations concernant les déchets verts sont les plus abouties. Il est proposé de les traduire en avis. Dans un second temps, il en sera fait de même sur les déchets organiques.

2. Séminaire du CDD _Quelles actions à mettre en œuvre ?

Certains membres du CDD ont participé à un séminaire de réflexion sur le CDD. Des propositions d'amélioration ont été formulées. Il en ressort quatre axes :

- ✓ Le renfort de la communication
- ✓ L'amélioration des outils à la disposition des membres
- ✓ L'organisation d'événements publics plus attrayants
- ✓ L'implication des jeunes dans la réflexion du CDD (créer un collège de jeunes).

Il sera proposé aux membres de réfléchir sur ces 4 axes sous l'animation d'une facilitatrice.

4. Questions diverses

- Feuille de route : Avis sur le tourisme_ Point d'étape.

Le 19 décembre 2024, les étudiants de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, Aix-Marseille Université présenteront leurs travaux intégrant les réflexions du Conseil de développement.

Le CDD s'en emparera pour formuler des propositions aux élus.

- Rencontres de la CNCD les 6 et 7 novembre 2024 à Paris.

A ce stade, Madame GHIBAUDO, Messieurs TOMASINI, CARRASCO, LESPINASSE, et KOEMPGEN ont prévu d'y participer.

- Quid du CESER et de la Rencontre avec les CDD de la Région ?

La rencontre devrait se tenir le **22 novembre à Marseille**. Les préparatifs et détails organisationnels sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.